

CONSEIL MUNICIPAL DE POMMIERS

COMPTE RENDU

Séance du lundi 17 mai 2021

L'an deux mil vingt et un, le lundi 17 mai à vingt-heures trente, le Conseil Municipal de Pommiers dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, en Salle des Fêtes de Pommiers, sous la présidence de Monsieur le Maire.

Membres en exercice	23
Présents (puis 17 dès le point V)	19
Votants (puis 21 dès le point V)	23
Pouvoirs	4

Présents : Mesdames et Messieurs **BLANCHET** René, **COQUARD** Jean-Michel, **ROCHETTE** Myriam, **PIERQUIN** Béatrice, **NAPOLY** Marie-Hélène, **NEYRA** Marc, **BESSON** François, **GAIGNEUX** Patricia, **DEPOND** Alexandra (*jusqu'au point V*), **BELLOT** Laurence, **GUINARD** Thierry, **FUTIN** Fabrice, **PRIVOLT** Anne-Sophie, **GAUDIN** Frédéric, **GENEST** Christophe, **MILOT** Christine, **PACCOUD** Anaïs, **FONTAINE** Vincent et **POTHRAT** Lucie (*jusqu'au point V*)

Pouvoirs : Nathalie LOBERMAYER donne pouvoir à Laurence BELLOT
Frédéric BURDIN donne pouvoir à Dominique SCHMITT
Jean-Claude DEMAY donne pouvoir à Jean-Michel COQUARD
Dominique SCHMITT donne pouvoir à René BLANCHET

Secrétaire : Myriam ROCHETTE

I - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2021

Monsieur le Maire rappelle les principales décisions prises lors du Conseil municipal du lundi 12 avril 2021 et demande aux membres du Conseil s'ils approuvent le procès-verbal tiré de cette séance.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

II - AFFAIRES FONCIERES

➤ Déclarations d'intention d'aliéner

Dix déclarations d'intention d'aliéner sont à l'ordre du jour de cette séance, pour lesquelles la Commune ne souhaite pas préempter :

Nature	Localisation	Vendeur(s)	Acquéreur(s)	Adresse actuelle
Bâti sur terrain propre	2 Chemin de la Forêt	Jean-Pierre MORIN	SAS NORBET MORIN IMMOBILIER	1 Rue Four Banal Anse
Bâti sur terrain propre	305 Chemin du Déo	Consorts Février	M. DE THOISY et Mme CHEVALIER	305 Chemin du Déo Pommiers
Bâti sur terrain propre	684 Route de Lachassagne	Claude CHARRIN	SAS LRC DEVELOPPEMENT	6 Chemin de la Creuse Limas

Bâti sur terrain propre	81 route de la Grande Huguet	Attractive Project	Epoux JALLES	8C Chemin de la Balme Baron Rillieux-la-Pape
Bâti sur terrain propre	33 Allée de la Margelle	Cyrille VIOLOT et David MILLET	Charlène RAVELLA et Thomas SAUVAGEON	76 rue des Charmettes Villeurbanne
Bâti sur terrain propre	80 Allée de la Galochère	M. et Mme DANFLOUX	M. LE SQUEREN et Mme FLORENTIN	14 T Rue des Bergeronnes La Tour de Salvagny
Bâti sur terrain propre	23 Route de la Grange Huguet	M. DIAS DE CARVALHO et Mme MARTIN ALVES	M. XAVIER	209 Montée Saint Eloi Porte des Pierres Dorées
Bâti sur terrain propre	286 Chemin de Gyre	RIGAL INVEST	Mme ALLABERT	70 Rue Bossuet Lyon 6ème
Bâti sur terrain propre	265 Montée de Chalier	SARL COTE JARDIN	Anthony AVON et Julie FIORE	489 Rue Michel Aulas Limas
Bâti sur terrain propre	376 chemin du Parozet	M. MAJOUX et Mme JACQUET	M. Et Mme HOFFSTETTER	346 Chemin du Parozet Pommiers

III – AFFAIRES SCOLAIRES

➤ Intégration d'une classe de l'IME au sein des locaux de l'Ecole de Pommiers

Monsieur le Maire présente le projet d'intégration d'une classe de l'IME (Institut médico-éducatif), anciennement ITEP Jean Fayard, dans les locaux de l'Ecole de Pommiers dès la rentrée scolaire 2021-2022. Il précise qu'une réunion a été organisée à ce sujet en présence de l'IME, de l'APE, des services de l'Inspection de l'éducation nationale et de la Mairie.

Monsieur le Maire indique que cet accueil est conditionné à la mise en place d'une organisation matérielle et pédagogique qui sera établie en collaboration avec le personnel enseignant et les parents d'élèves. Myriam Rochette, Adjointe aux affaires scolaires, précise que cette classe disposerait d'un enseignant dédié et serait accompagnée par un éducateur spécialisé. Elle indique également que l'échange pourrait être réciproque et permettre l'utilisation, par les enfants de l'Ecole de Pommiers, de certaines infrastructures de l'IME.

Monsieur le Maire propose au Conseil d'approuver le principe de ce partenariat, sous réserve de la définition des modalités pratiques d'organisation.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide d'émettre un avis favorable à l'intégration d'une classe de l'IME susmentionné dans les locaux de l'Ecole de Pommiers pour la rentrée scolaire 2021-2022 et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette opération.

➤ **Point sur les effectifs prévisionnels de la rentrée scolaire 2021-2022**

Myriam Rochette précise que, en vue de l'année scolaire 2021-2022, les effectifs prévisionnels sont de 108 élèves pour la maternelle et 187 élèves pour l'élémentaire. Toutefois, les départs d'élèves connus à ce jour laissent craindre une fermeture de classe en élémentaire.

Myriam Rochette indique que des discussions sont actuellement en cours avec les services de l'inspection de l'éducation nationale sur ce point. Monsieur le Maire précise qu'il adressera par ailleurs un courrier à Monsieur l'Inspecteur académique afin de solliciter le maintien de cette classe.

IV – TRAVAUX

➤ **Point sur les travaux en cours**

- Bâtiments

François Besson précise que la commission bâtiments s'est positionnée sur les dossiers suivants :

- Reprise de l'étanchéité de la toiture de Trézette : l'entreprise Fuleki a été retenue.
- Installation d'un voile d'ombrage dans la cour supérieure de l'Ecole maternelle : l'entreprise Ragot a été retenue.

La commission poursuit l'étude des dossiers de rénovation et d'agrandissement du local technique et de rénovation de la Salle du Conseil municipal.

- Rue de l'Eglise

Jean-Michel Coquard indique que le dossier de consultation des entreprises est sur le point d'être finalisé. La charge financière sera répartie entre la Mairie et la Communauté de Communes.

Départ d'Alexandra Depondt et de Lucie Pothrat

V – URBANISME

➤ **Point sur les dossiers en cours**

	PC	DP	CUa	CUb	Rens. notaires	DAACT	DOC	Attest. non recours	Certif. adressage	Arrêté alignement
Quantité	7	11	4	0	25	5	1	0	1	0

➤ **Transfert de la compétence PLUi à la Communauté de Communes**

Monsieur le Maire rappelle que la loi ALUR du 27 mars 2014 organisait un transfert de la compétence PLU aux structures intercommunales à compter du 1er janvier suivant le renouvellement général des Conseils Municipaux. Ainsi, au 1er janvier 2021, la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées aurait dû, par principe, être dotée de la compétence PLU, lequel serait devenu PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal).

Toutefois, l'article 136 de la loi n°2014-366 du 24 mars 2014 prévoit un droit d'opposition des communes au transfert de compétence. Cette opposition, pour être retenue, devait être votée et rendue exécutoire par au moins 25 % des communes représentant au moins 20 % de la population entre le 1er octobre et le 31 décembre 2020.

Le transfert automatique de la compétence PLU a ensuite été repoussé au 1er juillet 2021, les communes devant par conséquent se prononcer et éventuellement faire usage de leur droit d'opposition entre le 1er avril et le 30 juin 2021 (y compris les Communes dont le Conseil municipal s'était déjà prononcé en 2020).

Le Conseil, après en avoir délibéré, se prononce de la façon suivante :

- **Pour le transfert (15)** : René Blanchet, Dominique Schmitt, François Besson, Béatrice Pierquin, Marc Neyra, Myriam Rochette, Frédéric Gaudin, Frédéric Burdin, Christine Milot, Anaïs Paccoud, Thierry Guinard, Anne-Sophie Privolt, Fabrice Futin, Marie-Hélène Napoly et Patricia Gaigneux,
- **S'abstient (6)** : Christophe Genest, Jean-Claude Demay, Jean-Michel Coquard, Laurence Bellot, Nathalie Lobermayer et Vincent Fontaine

En conséquence, le Conseil décide de ne pas s'opposer au transfert de compétence PLU à la Communauté de Communes en application de l'article 136 de la loi n°2014-366 du 24 mars 2014.

➤ **Convention de mise à disposition d'un terrain privé au profit de la Commune**

Monsieur le Maire expose au Conseil le projet de convention de mise à disposition, au profit de la Commune, d'un terrain privé cadastré AP 53 situé Chemin du Neyra afin de permettre l'aménagement d'un cheminement piéton sécurisé en direction du Skate-park des Gondoins.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le projet de convention présenté et le plan joint en annexe dudit document et autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette opération.

VI – BILAN DES ACTIONS ENTREPRISES DEPUIS LE DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

➤ **Activité des commissions**

○ Commission économie

Marie-Hélène Napoly rappelle que la Commission économie se réunira le jeudi 27 mai prochain. Elle indique que le projet d'installation des casiers de distribution automatique de produits locaux porté par Elodie Royet-Fonlupt a reçu un avis favorable de la Communauté de communes. La commission travaillera également sur le projet d'annuaire interactif des entreprises proposé par la Communauté de Communes et sur le renouvellement de la signalétique des commerces de Trézette.

○ Commission culture

Béatrice Pierquin précise que la réalisation de la fresque a débuté et se poursuivra dans les prochaines semaines. Elle indique que la Fête de la musique est prévue pour le samedi 19 juin prochain, sous réserve de l'obtention de l'autorisation préfectorale nécessaire.

○ CCAS

Christine Milot indique que le CCAS mène actuellement une réflexion quant aux modalités de versement de l'allocation naissance afin de penser un système plus adapté aux besoins et à la situation de chaque famille. Elle précise que la Fête des bébés aura lieu le 29 mai à 17h00 dans la cour de l'Ecole.

VII – QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

➤ **Nouveaux arrivants**

Monsieur le Maire, Béatrice Pierquin et Marc Neyra ont rencontré les habitants des nouveaux logements situés au 46 Route de Montclair à l'occasion d'une cérémonie d'accueil en comité restreint. Cette visite fut l'occasion d'échanger avec eux concernant leur arrivée sur la Commune.

Prochain Conseil Municipal : Lundi 14 juin à 20h30 à la Maison des associations

Fin du Conseil : 23h00